

pour livre en-sus desdits droits, lesquels droits ne pourront être exigés qu'une seule fois, encore que lesdites marchandises passent d'une Ville dans une autre.

VII. Seront exempts des droits énoncés dans l'article précédent, les cafés qui seront déclarés pour être envoyés hors du Royaume, en justifiant de leur sortie, & apportant l'acquit à caution valablement déchargé.

VIII. Permettons aux Fermiers ou préposés à la perception desdits droits, en cas de suspicion sur la déclaration de la véritable valeur des étoffes étrangères, de les prendre en les payant sur le pied de la valeur déclarée.

IX. Voulons qu'à commencer du premier Octobre prochain, au lieu & place des droits qui se perçoivent actuellement sur la marque de l'or & de l'argent, il soit payé; savoir, cinq livres douze sols par marc d'argent, & huit livres huit sols par once d'or, avec les quatre sols pour livre en-sus dudit droit. Sera le vingtième, dont jouit l'Hôpital Général, perçu sur le pied du nouveau droit lequel droit sera restitué en entier, ainsi que la moitié du vingtième, à la sortie des ouvrages d'orfèvrerie pour les Pays étrangers, à la charge d'être marqués d'un poinçon de sortie, qui sera destiné à cet effet, & de rapporter l'Acquit à caution valablement déchargé.

X. Voulons qu'à commencer du premier Octobre prochain, il soit perçu, à notre profit, quatre nouveaux sols pour livre en-sus de tous les autres droits de nos Fermes; taxes & impositions qui ont lieu dans notre Royaume sur tous les objets de consommation, nommément sur les octrois des Villes, tant ceux qui se levont à notre profit, que ceux qui se perçoivent au profit des Villes, Bourgs & Communautés, excepté sur les droits; taxes & impositions déjà assujettis par le présent Edit aux quatre sols pour livre. Aura lieu seulement ladite imposition des quatre sols pour livre, ainsi que celles énoncées aux Articles III, IV, V, VI & IX, pendant la durée de la guerre, & dix ans après la cessation des hostilités en Europe.

XI. Exemptions de ladite imposition des quatre  
sols